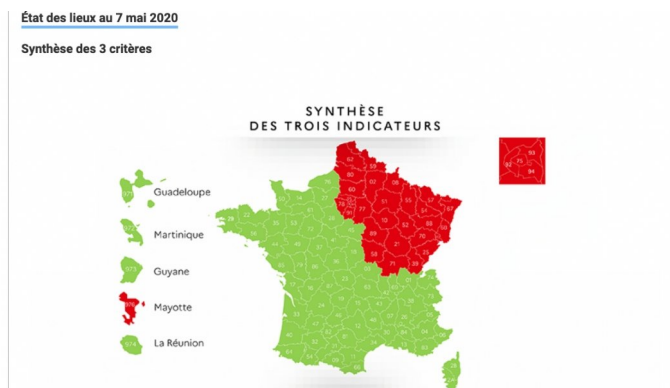


## Dépêche AEF : "Entre 80 % et 85 % des écoles vont rouvrir", affirme Jean-Michel Blanquer

### #coronavirus"Entre 80 % et 85 % des écoles vont rouvrir", affirme Jean-Michel Blanquer

"Entre 87 % et 90 % des communes ont préparé la rentrée pour la semaine prochaine", déclare le 7 mai 2020 Jean-Michel Blanquer, lors d'une conférence de presse du gouvernement sur le déconfinement qui s'engage le 11 mai. Et "entre 80 % et 85 % des écoles françaises ont déclaré ouvrir" entre le 11 et le 15 mai, ajoute-t-il. Pour les collèges, le Premier ministre confirme que ceux situés dans des départements classés vert pourront rouvrir à partir du 18 mai. Les territoires en vert pourront aussi "envisager une nouvelle étape de déconfinement avec peut-être l'ouverture des lycées".



carte de synthèse sur l'épidémie de covid-19 par département publiée le 7 mai 2020 par le ministre de la Santé Droits réservés - DR

Le Premier ministre confirme jeudi 7 mai le début du déconfinement à partir du lundi 11 mai et a présenté la carte des départements indiquant la sévérité de l'épidémie. Quatre régions restent en rouge à ce jour : Mayotte, l'Île-de-France, les Hauts-de-France et le Grand-Est. À Mayotte, le déconfinement a été retardé en raison de la hausse du nombre de cas de Covid-19. En Île-de-France, le déconfinement va débiter même si le nombre de cas reste très élevé.

Si les départements en vert sont maintenus dans cette catégorie pendant les trois prochaines semaines, "nous pourrions envisager une nouvelle étape de déconfinement avec peut-être l'ouverture des lycées", précise Édouard Philippe. Dans les départements verts, les collèges pourront commencer à fonctionner à partir du 18 mai. "Si un département bascule en vert le 15 mai, les collèges ne pourront pas être prêts à rouvrir le 18", précise le Premier ministre, qui indique donc que du temps supplémentaire sera donné pour organiser la réouverture.

Dans les départements de couleur rouge, le déconfinement est possible mais les collèges resteront fermés.

"entre 87 % et 90 % des communes ont préparé la rentrée"

Les écoles vont rouvrir à partir du 11 mai comme prévu, précise le ministre de l'Éducation nationale lors de cette conférence de presse.

Selon lui, "entre 87 % et 90 % des communes ont préparé la rentrée pour la semaine prochaine". "Nous travaillons avec les 10 % restants, ce qui permettra des ouvertures supplémentaires pour la semaine suivante".

Ce sont donc "entre 80 % et 85 % des 50 500 écoles françaises qui ont déclaré ouvrir la semaine prochaine" et "un peu plus d'un million d'élèves reviendront dans leur classe et seront accueillis par 130 000 professeurs" (soit environ 15 % des élèves en élémentaire). Les autres professeurs du primaire et du secondaire "continueront à assurer l'accompagnement pédagogique à distance".

La France compte 50 500 écoles primaires, dont 15 000 écoles maternelles, pour 6 750 250 élèves et 379 000 enseignants du 1er degré.

Le ministre ajoute que "12 000 personnels médicaux et sociaux seront mobilisés la semaine prochaine pour accompagner les professeurs et les élèves" et porteront "une attention particulière sur la dimension psychologique de ce retour après le confinement".

plusieurs publics prioritaires ciblés

Le ministre rappelle que le protocole sanitaire, "exigeant", donne un cadre à la réouverture. Le lundi 11 mai, mais aussi parfois le 12 mai, sera consacré à la pré-rentree des enseignants puis les élèves seront accueillis progressivement, en privilégiant les élèves en grande section de maternelle, CP et CM2. Plusieurs publics prioritaires sont ciblés : les élèves en situation de handicap, les enfants des personnels soignants ou indispensables à la gestion de la crise et les élèves décrocheurs, qui sont estimés à 4 %.

Le ministre assure que "les parents seront informés des modalités de la reprise" et rappelle que les enfants pourront être dans 4 situations :

- à l'école en petits groupes (15 élèves maximum en élémentaire et 10 en maternelle),
- à l'étude,
- dans des locaux périscolaires lorsqu'une collaboration entre l'Éducation nationale et la commune permet d'organiser des activités de sport, de santé ou de culture ou de civisme,
- à la maison pour suivre l'enseignement à distance (à plein temps ou à temps partiel s'ils passent une partie du temps à l'école).

Concernant les CFA, Muriel Pénicaud, ministre du travail, annonce "la possibilité de les rouvrir progressivement à partir du 11 mai". "Ils seront capables d'accueillir leurs équipes dès lundi puis leurs apprentis et stagiaires en formation continue à condition de respecter pleinement le protocole de déconfinement", explique la ministre du Travail. Pour accompagner cette reprise, le ministère publiera dans la semaine un "guide métier" spécifique destiné aux établissements de formations et d'apprentissage.

"Convaincre les Français"

Des organisations syndicales enseignantes, mais aussi des fédérations de parents d'élèves et des élus, restent inquiètes sur les conditions de sécurité pour la réouverture des écoles (lire sur AEF info [ici](#) et [ici](#)).

"Je comprends parfaitement que les Français s'interrogent sur le risque éventuel qu'ils prendraient pour eux et leurs enfants en les remettant à l'école", déclare le Premier ministre. "Il faut les lever en expliquant ce qui est fait. Mon sentiment est que le travail fait par l'Éducation nationale et par les maires va permettre de montrer que les mesures proposées et expliquées sont mises en œuvre et que la scolarité peut reprendre."

Pour le chef du gouvernement, il ne s'agit pas de "forcer les Français" mais "plutôt de les convaincre". "Nous allons voir que [la reprise des cours] se passe bien et qu'il y a un intérêt évident pour les enfants de reprendre le chemin de l'école."

Jean-Michel Blanquer salue aussi "l'engagement" des maires et des directeurs d'école. Il souligne que les mois de mai et juin ne seront pas habituels mais qu'ils restent "utiles sur le plan pédagogique et éducatif" pour les élèves.